

Une vision globale,
une action régionale



Portrait 2008-2009



Le mot du président

La préoccupation environnementale n'est plus l'apanage des groupes environnementaux. Les citoyennes et citoyens, mieux informés, revendiquent une meilleure protection des différentes facettes de l'environnement, de la santé publique; ils demandent une autre façon d'utiliser et de gérer les ressources et d'aménager le territoire. Les gouvernements s'adaptent graduellement, ainsi que le monde des affaires.

Les stratégies d'action doivent donc évoluer et prendre en compte ce nouveau contexte. Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) a la réputation de prendre des positions claires, bien documentées et responsables. Il a aussi bâti et continue de bâtir un réseau de partenaires influents, ce qui facilite l'atteinte des résultats visés.

Mon arrivée en 2007 à la présidence du RNCREQ m'a permis de réaliser, avec encore plus d'acuité, l'importance de ce réseau environnemental unique et la somme de travail qui s'y réalise, à la fois pour arrimer les diverses réalités régionales entre elles, mais aussi pour faire connaître nos valeurs et représenter nos intérêts, à l'échelle provinciale.

Plus notre vision, notre rôle et notre positionnement seront clairs tant aux yeux du public que de nos partenaires et de nos clientèles, plus nous serons efficaces. Le juste positionnement du RNCREQ dans l'univers environnemental québécois garantira sa capacité de grandir et d'influencer à long terme.

Jacques Ruelland
Président du RNCREQ



Le mot du directeur général

Voilà maintenant plus de dix années que j'occupe les fonctions de directeur général pour le RNCREQ. Au fil du temps, j'ai vu grandir et se consolider cet important réseau qui jouit aujourd'hui d'une grande notoriété, tant par la rigueur et la qualité de ses interventions que par l'ampleur de son rayonnement.

Bien ancrés au Québec et dans toutes les régions, les conseils régionaux de l'environnement (CRE) et le RNCREQ ont su établir de nombreux partenariats dans de multiples sphères d'activités. Ces collaborations attestent que l'influence de notre réseau va bien au-delà du cercle environnemental et qu'il touche désormais l'ensemble des dimensions du développement économique et social.

Le RNCREQ a choisi de contribuer à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable en faisant en sorte que les acteurs concernés se sentent interpellés, qu'ils s'approprient les enjeux et qu'ils passent à l'action. Sur tout le territoire du Québec, les CRE et le RNCREQ sont prêts à les soutenir et à les aider dans leurs démarches.

Le présent document démontre bien l'ampleur et la qualité des réalisations du RNCREQ. Additionné à l'action individuelle de chacun des seize CRE, il démontre à quel point nous sommes actifs. Tous ces gestes sont le résultat de l'engagement, de la compétence, de la générosité et de la persévérance de tous les artisans du réseau des CRE. Ensemble, ils font la différence et contribuent à bâtir un monde plus respectueux de l'environnement.

Philippe Bourke
Directeur général du RNCREQ

Les CRE : trente-cinq ans de présence environnementale en région

Les conseils régionaux de l'environnement (CRE) existent au Québec depuis plus de trente ans. Dès les années 70, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans l'Est du Québec, des groupes environnementaux se sont réunis pour créer un organisme régional de concertation en environnement. À partir de la fin des années 80, c'est au tour des régions de Québec, de l'Estrie, de la Montérégie, de l'Outaouais, de Chaudière-Appalaches, de Lanaudière et de la Côte-Nord de fonder leur CRE.

Présents aujourd'hui sur tout le territoire (sauf dans le Nord-du-Québec), les seize CRE interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec.

Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Pour eux, ce développement doit se faire dans le respect de la capacité de support des écosystèmes, une condition essentielle au développement durable.

Les CRE sont des organismes autonomes, issus du milieu, reconnus comme des interlocuteurs privilégiés du gouvernement sur les questions environnementales. En 2008, les CRE comptent ensemble 1862 membres, soit 452 organisations environnementales, 376 gouvernements locaux, 204 organismes parapublics, 155 corporations privées, 543 membres individuels et 132 autres organismes.

En tenant compte des réalités locales et régionales, les CRE privilégient l'action, la concertation, l'éducation, l'information, la sensibilisation et la veille environnementale, pour atteindre leurs objectifs. Ils défendent des valeurs fondamentales comme la solidarité, l'équité et le respect.

Le RNCREQ : un réseau unique, un acteur influent dans le domaine de l'environnement au Québec

Fondé en 1991, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) a, quant à lui, pour mission de contribuer au développement et à la promotion d'une vision nationale du développement durable au Québec, de représenter l'ensemble des CRE et d'émettre des opinions publiques en leur nom. Le RNCREQ oeuvre dans la plupart des grands dossiers environnementaux (changements

climatiques, matières résiduelles, gestion de l'eau, énergie, forêts, agriculture, etc.).

Le RNCREQ agit comme interlocuteur privilégié auprès des gouvernements en matière de consultation pour l'ensemble des régions. Il se veut une coalition permanente, une table de concertation élue par un processus démocratique.



Notre équipe



Gilles Côté, Daniel Groleau, Monique Laberge, Jacques Ruelland, Jean-Guy Dépôt, Isabelle Bonsant, Denis Plante

Le conseil d'administration du RNCREQ est formé de dix-sept personnes, soit un représentant de chacun des seize CRE, en plus du président, M. Jacques Ruelland, qui occupe cette fonction depuis juin 2007.

Pour l'année 2008-2009, le conseil exécutif du RNCREQ est composé des personnes suivantes :

- » Président : Jacques Ruelland
– président du CRE Laurentides
- » Premier vice-président : Gilles Côté
– directeur général du CRE Lanaudière
- » Vice-président Communications : Denis Plante
– président du CRE Montréal
- » Vice-président Recherche et Développement : Jean-Guy Dépôt
– président du CRE Estrie
- » Trésorière : Isabelle Bonsant
– directrice générale du CRE Centre-du-Québec
- » Secrétaire : Monique Laberge
– présidente du CRE Saguenay-Lac-Saint-Jean



Philippe Bourke, Isabelle Poyau, Lucie Bataille, Chantal Rainville

Le siège social du RNCREQ est situé à Montréal, au 454, avenue Laurier Est. Par ailleurs, le RNCREQ dispose également d'un bureau à Québec, au Centre Culture et Environnement Frédéric Back, situé au 870, avenue Salaberry.

Le RNCREQ compte quatre employés permanents :

- » Philippe Bourke, directeur général
- » Isabelle Poyau, coordonnatrice des opérations
- » Chantal Rainville, responsable des communications
- » Lucie Bataille, secrétaire et editrice de GaïaPresse

Rayonnement des CRE sur la scène environnementale

Grâce à leur expertise et à la reconnaissance du milieu, les CRE et le RNCREQ exercent leur influence en appuyant et en participant à de multiples initiatives environnementales.

Différents membres du RNCREQ siègent au conseil d'administration des organismes suivants :

- » Centre québécois d'actions sur les changements climatiques (CQACC)
- » Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED)
- » Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)
- » RECYC-QUÉBEC
- » Réseau canadien de l'environnement (RCEN)
- » Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ)
- » Secrétariat des organismes environnementaux du Québec (SOEQ)

De plus, le RNCREQ est membre des coalitions, tables sectorielles, associations et comités suivants :

- » Coalition pour la protection du territoire agricole
- » Comité aviseur d'Alcoa sur le développement durable
- » Comité consultatif régional de la navigation de plaisance (CCRNP) de Transports Canada
- » Commission de coopération environnementale (CCE) de l'ALENA
- » Groupe consultatif sur les parcs nationaux du Québec
- » Groupe de travail sur les milieux ruraux comme producteurs d'énergie
- » Partenaire occupant de la Maison du développement durable
- » Table de consultation permanente – Hydro-Québec / Marché PMI
- » Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Des actions mobilisatrices : informer, sensibiliser, influencer

Le RNCREQ effectue une veille sur les principaux enjeux environnementaux. Il est donc appelé à prendre des positions claires et à intervenir fréquemment auprès des autorités concernées. Des partenariats profitables l'amènent également à exercer une influence positive en faveur de l'intégration des préoccupations environnementales et du développement durable dans de multiples dossiers.

Le développement durable

Le concept de développement durable est souvent mal compris, galvaudé ou récupéré, et il donne parfois lieu à des conflits entre des acteurs aux positions tranchées qui pourraient être nuancées si chacun comprenait mieux le concept et ses impacts sur la collectivité, si chacun était mieux informé et outillé, et si un climat de confiance et d'échange était favorisé. Les actions du RNCREQ ont pour objectif de mieux faire connaître le développement durable et d'inciter les décideurs à le mettre en œuvre.

En 2006, le RNCREQ a été un interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec dans l'établissement de la Loi sur le développement durable. En 2007, il a présenté un mémoire aux parlementaires de l'Assemblée nationale dans le cadre des consultations publiques portant sur la définition de la Stratégie gouvernementale de développement durable. Au cours de l'année 2008, il prend part aux consultations sur les indicateurs de développement durable.

Acteurs de changement : une pièce de théâtre participative sur le développement durable

Le développement durable est un concept aux dimensions multiples qui nécessite des stratégies de communication et de pédagogie originales, adaptées et efficaces, afin d'assurer une compréhension commune et de favoriser l'implication et les échanges entre les acteurs concernés. La Fondation Alcoa pour le développement durable et le RNCREQ sont ainsi partenaires dans un projet de pièce de théâtre participative portant sur le développement durable. Intitulée *Acteurs de changement*, la pièce-forum sert de préambule à un débat et un atelier de formation sur le développement durable destinés aux élus, aux acteurs socio-économiques et aux citoyens. À compter de l'automne 2008, ce concept novateur fera le tour du Québec et sera présenté dans toutes les régions.

Acteurs de changement a été présentée en avant-première le 24 avril 2008 à la Biosphère à Montréal et en première le 13 juin 2008 au Salon national de l'environnement de Montréal.



Photo : Image ECOterre, Cindy Diane Rhéaut



Collaborateur du Pacte des Générations

Lancé au printemps 2008, le Pacte des générations vise à établir une collaboration unique entre le gouvernement du Québec et la communauté étudiante universitaire québécoise. Le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, Oxfam-Québec, la Coalition jeunesse Sierra et le RNCREQ se sont unis au sein du réseau des collaborateurs du Pacte des générations afin d'encourager cette volonté d'action étudiante.

Les objectifs du Pacte des générations sont de mobiliser les étudiants face à l'urgence d'agir ensemble, de créer un fonds de durabilité sur les campus, dédié au développement de projets étudiants, de développer une dynamique de collaboration entre les campus universitaires, les entreprises et les organismes de la communauté pour un développement durable des régions et d'obtenir du gouvernement québécois la parité des fonds de durabilité étudiants.

Le RNCREQ et les CRE veilleront à la pérennité du pacte. Les CRE joueront le rôle primordial de relayeurs entre les milieux universitaires et la communauté, et offriront un soutien aux associations étudiantes, notamment dans l'établissement des partenariats et l'identification des priorités d'action.



Désirée McGraw (Projet climatique d'Al Gore au Canada), Marie Houde (Oxfam-Québec), Philippe Bourke (Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec), Peter Schiefke (Action Jeunesse Montréal), Laure Waridel (Éco-sociologue et auteure), Éric Paquette (Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec), Gabriel Bran Lopez (Pacte des générations), Jean Lemire (Biologiste et chef de la Mission Antarctique), Maryève Charland-Lallier (Coalition jeunesse Sierra), Christophe Dossarps (Consortium Évolution)



Protection de l'environnement et promotion de la santé dans un CSSS

L'expertise du RNCREQ en matière de développement durable a été sollicitée par le Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord (CSSSAM-N). En 2008, le RNCREQ a ainsi apporté son soutien au développement d'une politique de promotion de la santé et de développement durable à l'intérieur des établissements de santé administrés par le CSSSAM-N ainsi qu'à la population qu'il dessert.

Déjà, un plan de gestion des matières résiduelles a été mis en place et le CSSSAM-N a obtenu une attestation ICI ON RECYCLE ! Pour la prochaine année, des efforts seront consentis, notamment, pour favoriser des alternatives au transport automobile en solo.

Centre de santé et de services sociaux
d'Ahuntsic et Montréal-Nord



L'eau

Le RNCREQ et les CRE sont des acteurs importants de la gestion de l'eau au Québec. Ils misent sur des mesures de précaution et favorisent une approche proactive en matière de protection de l'intégrité et de la santé des écosystèmes lacustres. Ils fournissent des outils pour renforcer les compétences dans le suivi de la santé des lacs et accompagnent les acteurs locaux vers des changements de comportement.

Au cours des mois à venir, le RNCREQ entend participer activement à la consultation sur le projet de Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, de même qu'à la réforme de la gestion du bassin des Grands lacs et du fleuve Saint-Laurent.

Protection des lacs – Les CRE : une force incontournable

Vu la détérioration accélérée des plans d'eau, et dans la foulée des nombreux épisodes de cyanobactéries qui ont touché les lacs du Québec au cours des dernières années, les CRE ont développé, avec l'aide technique et financière du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), une expertise unique dans la mobilisation des acteurs des milieux lacustres ainsi que dans le développement et la diffusion d'outils d'accompagnement visant la surveillance volontaire des lacs.

En conséquence, le MDDEP a invité le RNCREQ et les CRE à accompagner le gouvernement du Québec dans ses diverses interventions pour contrer la problématique des algues bleu-vert. Il a aussi confié aux CRE le mandat de participer à l'organisation de forums régionaux sur ce sujet. En accord avec leur mission, les CRE ont adopté des stratégies d'action concertée qui favorisent le partage d'expertise avec le milieu.

Aujourd'hui, tous les CRE touchés par la problématique travaillent sur des mesures de sensibilisation, de



Jacques Ruelland (RNCREQ) et madame Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'environnement et des Parcs.

mobilisation, d'information et de prévention, en partenariat avec les autres organismes de leur région. Dans le cadre de ce mandat, les CRE démontrent leur leadership afin de mobiliser les acteurs régionaux et de sensibiliser les citoyens, les riverains et les décideurs à la problématique de la dégradation des lacs et aux actions pouvant être mises en œuvre pour y faire face.

Photo : CRE Laurentides

Le Forum national sur les lacs : conjuguer savoir et action



Pour une deuxième année, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides, en collaboration avec le RNCREQ, a organisé le Forum national sur les lacs, lequel s'est tenu à Sainte-Adèle en juin 2008.

Au cours de cet exercice de trois jours, plus de trois cent acteurs clés de divers horizons ont pu échanger sur les manières de conjuguer le savoir et la science dans la gestion et la protection des lacs du Québec. Au terme du Forum, le RNCREQ a interpellés les décideurs et les citoyens pour qu'ils assument pleinement leurs responsabilités à l'égard des lacs.

Projet de sensibilisation de la Fondation One Drop



En octobre 2007, M. Guy Laliberté, fondateur du Cirque du Soleil®, créait la Fondation ONE DROP™ qui a pour mission de lutter contre la pauvreté dans le monde en donnant à chacun accès à l'eau, aujourd'hui et demain. Avec les comités ZIP, les organismes de bassin versant, les établissements verts Brundtland et l'Institut

du nouveau monde, le RNCREQ et les CRE ont été approchés afin d'appuyer la Fondation dans l'élaboration d'une importante activité de sensibilisation destinée aux 7 à 77 ans afin de les inciter à s'engager en faveur de l'accès à l'eau et de l'usage responsable de cette ressource précieuse.

L'agriculture



Photo : Clément Allard, CAAAQ

Philippe Bourke (RNCREQ) lors de la présentation du mémoire à la CAAAQ

Selon le RNCREQ, les activités agricoles doivent être pratiquées de façon à ce que soient assurées la préservation de la terre, de l'eau et la diversité des ressources végétales et animales, autrement dit la capacité de support des écosystèmes.

Le RNCREQ a participé aux consultations publiques menées par la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ), dont le mandat était de faire un état de la situation des enjeux et défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire, d'examiner l'efficacité des interventions publiques, d'établir un diagnostic et de formuler des recommandations. En août 2007, le RNCREQ a donc présenté un mémoire lors des audiences publiques nationales. Il a également suivi avec beaucoup d'intérêt le dévoilement du rapport de la CAAAQ et il entend faire de même quant à la mise en application de ses recommandations.

En outre, le RNCREQ participera aux consultations parlementaires entourant les propositions de modification à la Loi sur la protection du territoire agricole.

L'énergie et les changements climatiques

Les enjeux énergétiques et les changements climatiques nous interpellent tous et toutes. Le RNCREQ poursuit ainsi l'objectif de mieux faire connaître ces enjeux en incitant les décideurs et les entreprises à poser des gestes concrets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et en faisant en sorte que les actions prises par les autorités gouvernementales soient à la hauteur des enjeux rencontrés. Le RNCREQ s'implique dans les débats qui ont cours à l'échelle du Québec qu'il s'agisse de l'implantation éventuelle de ports méthaniers, du développement éolien ou de la dépendance énergétique au pétrole.

Depuis près de dix ans, le RNCREQ intervient activement auprès de la Régie de l'énergie, organisme de réglementation économique des distributeurs d'électricité et de gaz mis en place pour étudier les demandes des différents intervenants en matière d'énergie au Québec.

Pour 2008, le RNCREQ s'est engagé à mobiliser les acteurs clés de la société civile dans une démarche visant à favoriser l'indépendance pétrolière du Québec. Il entend également assurer le suivi des engagements du Forum québécois de la mobilité durable de juin 2008.

Les énergies renouvelables en milieu isolé

Le RNCREQ est porteur d'un projet portant sur le développement énergétique durable pour les habitations en milieu isolé.

Le projet vise à mettre sur pied une campagne nationale pour inciter les propriétaires et opérateurs de chalets en milieu isolé à se tourner vers les nouvelles technologies énergétiques renouvelables (TÉR) et à adopter des comportements responsables de consommation énergétique. Le cœur de cette campagne d'information et de sensibilisation consistera à produire un guide de référence en matière d'énergie renouvelable et à en assurer une large diffusion auprès des clientèles cibles.

Pour la réalisation du projet, le RNCREQ compte sur la collaboration de nombreux

partenaires : le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), la Fédération des pourvoiries du Québec (FPQ), le Regroupement des locataires des terres publiques du Québec (RLTP), Zecs Québec, la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (FTGQ), la Fédération québécoise de la faune (FQF), l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME), Dunsky expertise en énergie, la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partenaire financier

Québec

Les mines

Grâce à la contribution du CRE de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT), le RNCREQ a pris part à la consultation du gouvernement du Québec sur la stratégie minière. Ensemble, ils ont déposé un mémoire dans lequel ils sont d'avis que l'accès aux ressources minérales ne devrait pas avoir préséance sur les autres usages possibles du territoire. C'est pourquoi ils recommandent d'apporter d'importantes modifications au régime minier actuel afin de mieux protéger les collectivités et l'environnement.

De plus, le CREAT et le RNCREQ ont proposé au Commissaire au développement durable du Québec d'évaluer les activités du gouvernement à l'égard du développement du secteur minier. Il va de soi qu'ils suivront attentivement le dépôt de la stratégie minière du gouvernement du Québec.

Les forêts, les parcs et les aires protégées

Le RNCREQ assure une forte présence au sein du mouvement environnemental québécois dans le dossier de la forêt, dossier marqué par le contexte de crise du régime forestier. En décembre 2007, le RNCREQ a ainsi participé au Sommet sur l'avenir du secteur forestier québécois. Il a de plus déposé un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur le Livre vert de la forêt et suivra avec attention le résultat des consultations. Le RNCREQ sera également actif au sein de l'Alliance pour le bois qui vise notamment à faire la promotion de l'utilisation du bois dans l'industrie de la construction et à favoriser le développement des industries de transformation au Québec.

Par ailleurs, en partenariat avec l'organisme Nature-Québec, le RNCREQ a lancé une offensive à l'hiver 2008 réclamant l'arrêt de toute tolérance ou autorisation de circuler en motoneige ou en VTT dans les parcs du Québec. Les efforts du RNCREQ à ce chapitre n'ont pas été vains puisque la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp, a annoncé une application rigoureuse de la loi et du règlement sur les parcs à partir de l'hiver 2009.

Le RNCREQ poursuit son implication dans la gestion et le développement des parcs du Québec grâce à un partenariat avec la SÉPAQ et en participant aux travaux du Groupe consultatif sur les parcs nationaux du Québec.



Philippe Bourke (RNCREQ) et Christian Simard (Nature-Québec) en conférence de presse

Les transports et l'aménagement du territoire

En mai 2007, le RNCREQ s'est joint à la Coalition pour la protection du territoire agricole (CPTA) afin de défendre cette importante activité face au développement des agglomérations urbaines. Le RNCREQ est d'avis que l'urbanisation désordonnée et à faible densité qui se pratique au Québec depuis des décennies va à l'encontre des efforts visant à amener le Québec sur la voie du développement durable.

À ce chapitre, le RNCREQ est également intervenu dans les débats entourant la construction de l'autoroute 25 entre

Laval et Montréal afin de réaffirmer sa confiance dans le transport en commun et les transports actifs.

En 2008, le RNCREQ souhaite mobiliser les acteurs clés de la société civile dans une démarche visant à favoriser l'indépendance pétrolière du Québec, une condition sine qua non à la mobilité durable au Québec. Il entend également assurer le suivi des engagements du Forum québécois de la mobilité durable de juin 2008.



Les matières résiduelles et dangereuses

La façon dont les Québécoises et les Québécois consomment et jettent est un indicateur éloquent d'un mode de vie non durable. Il est donc grand temps de réaliser un véritable virage dans nos habitudes de consommation et de se donner collectivement l'objectif zéro déchet. C'est le message que le RNCREQ a transmis, en février 2008, dans le cadre des auditions publiques de la Commission des transports et de

l'environnement portant sur la gestion des matières résiduelles au Québec.

Dans le dossier des matières dangereuses, le RNCREQ s'intéresse notamment au suivi des engagements du Canada envers la convention de Stockholm.

Promotion d'une gestion responsable des matières résiduelles dans les ICI

Depuis plusieurs années, la société d'État RECYC-QUÉBEC et le RNCREQ sont partenaires afin de contribuer à la promotion de la gestion responsable des matières résiduelles dans les industries, les commerces et les institutions (ICI) du Québec. Dans le cadre de ce partenariat, les CRE se sont engagés à diffuser du matériel et des outils pour promouvoir une gestion responsable des matières résiduelles dans les ICI ainsi que le programme ICI ON RECYCLE!, créé et géré par RECYC-QUÉBEC.

Entre autres actions, et selon les régions, les CRE organisent des campagnes médiatiques de sensibilisation, publient des articles, réalisent divers documents d'information

(répertoires de ressources, recensement des actions régionales de gestion des matières résiduelles, etc.), distribuent des dépliants promotionnels, font la promotion des établissements ICI ON RECYCLE! et réalisent des conférences devant divers auditoires.

**ici ON
RECYCLE!**

ENGAGEMENT > MISE EN ŒUVRE > PERFORMANCE



La participation citoyenne

Les CRE sont des organismes de démocratie participative. Conséquemment, ils sont, comme plusieurs de leurs membres, vulnérables aux poursuites-bâillons. Pour cette raison, le RNCREQ a tenu à participer à la consultation générale de la Commission des institutions sur l'évaluation de la Loi portant sur la réforme du Code de procédure civile et les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique – les poursuites-bâillons (SLAPP).

Dans son mémoire, le RNCREQ estime que le gouvernement doit absolument mettre en place des modifications législatives visant à contrer la pratique des SLAPP, et ainsi protéger le droit à la liberté d'expression. Le RNCREQ s'attend à ce que des modifications soient amenées de manière directe, c'est-à-dire formulées spécifiquement pour contrer cette problématique, lançant ainsi un message très clair à l'effet que ces pratiques ne seront plus tolérées.

GaïaPresse : L'environnement au quotidien



Lancé en mars 2007, GaïaPresse est un portail de nouvelles sur l'environnement, né à l'initiative du RNCREQ. Mis à jour quotidiennement, GaïaPresse réunit en un seul lieu virtuel les nouvelles relatives à l'environnement au Québec. Le portail alimente des pages thématiques couvrant les principaux enjeux environnementaux, de même que des pages régionales. On y retrouve des articles

de presse en provenance des médias écrits (locaux, régionaux, nationaux et internationaux), de même que des communiqués de presse des acteurs de la société. Ce portail est la première phase d'un projet d'envergure visant à doter le Québec d'une agence de presse dédiée spécifiquement aux enjeux de l'environnement et du développement durable.

Le financement

Le RNCREQ reçoit son financement de la cotisation de ses membres et de la subvention de fonctionnement du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Il conclut également des ententes avec des partenaires pour la mise en œuvre d'actions concrètes destinées à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable (RECYC-QUÉBEC, Fondation

Alcoa pour le développement durable, Fonds d'action québécois pour le développement durable et CSSSAM-N.

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec



Le répertoire



» Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ)

Présidence : Jacques Ruelland
Direction : Philippe Bourke
454, avenue Laurier Est
Montréal (Québec) H2J 1E7
514 861-7022, poste 21
info@rncreq.org
www.rncreq.org

Prenez contact dès maintenant avec le CRE de votre région.

» CRE Bas-Saint-Laurent (01)

Présidence : Gaëtan Malenfant
Direction : Luce Balthazar
88, rue Saint-Germain Ouest, bureau 104
Rimouski (Québec) G5L 4B5
418 721-5711
crebsl@globetrotter.net
www.crebsl.com

» CRE Saguenay - Lac-Saint-Jean (02)

Présidence : Monique Laberge
Direction : Daniel Groleau
540, Sacré-Cœur Ouest, suite 7, Plaza II
Alma (Québec) G8B 1M2
418 662-9347
credd@creddsaglac.com
www.creddsaglac.com

» CRE - Capitale nationale (03)

Présidence : Caroline Brodeur
Direction : Alexandre Turgeon
870, rue Salaberry, bureau 312
Québec (Québec) G1R 2T9
418 524-7113
info@cre-capitale.org
www.cre-capitale.org

» CRE Mauricie (04)

Présidence : Mitchell Marin
Direction : Patrick Simard
580, rue Barkoff, suite 203
Trois-Rivières (Québec) G8T 9T7
819 694-1748
info@cre-mauricie.com
www.cre-mauricie.com

» CRE Estrie (05)

Présidence : Jean-Guy Dépôt
Direction : Roger Riendeau
165, rue Moore, bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1H 1B8
819 821-4357
cree@environnementestrie.ca
www.environmentestrie.ca

» CRE Montréal (06)

Présidence : Denis Plante
Direction : André Porlier
454, avenue Laurier Est
Montréal (Québec) H2J 1E7
514 842-2890
info@cremtl.qc.ca
www.cremtl.qc.ca

» CRE Outaouais (07)

Présidence : Gaëtan Provencher
Direction : Nicole DesRoches
115, boulevard Sacré-Cœur, bureau 204
Gatineau (Québec) J8X 1C5
819 772-4925
info@creddo.ca
www.creddo.ca

» CRE Abitibi-Témiscamingue (08)

Présidence : Jacinthe Châteauvert
Direction : Maribelle Provost
Direction par intérim : Simon Laquerre
26, Monseigneur Rhéaume Est, bureau 101
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3J5
819 762-5770
info@creat08.ca
www.creat08.ca

» CRE Côte-Nord (09)

Présidence : Marie-Pierre Ouelon
Direction : Sébastien Caron
498, avenue Brochu
Sept-Îles (Québec) G4R 2W8
418 962-6362
info@crecn.org
www.crecn.org

» CRE Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)

Présidence : Camille Leduc
Direction : Caroline Duchesne
106A, rue Port-Royal, suite 103
Bonaventure (Québec) G0C 1E0
418 534-4498
cregim@globetrotter.net
www.cregim.org

» CRE Chaudière-Appalaches (12)

Présidence : Guy Lessard
Direction : Cosmin Vasile
22, rue Sainte-Hélène
Breakeyville (Québec) G0S 1E2
418 832-2722
creca@creca.qc.ca
www.creca.qc.ca

» CRE Laval (13)

Présidence : Normand Legault
Direction : Guy Garand
3235, boul. Saint-Martin Est, local 218
Laval (Québec) H7E 5G8
450 664-3503
credelaval@bellnet.ca
www.credelaval.qc.ca

» CRE Lanaudière (14)

Présidence : Francis Bergeron
Direction : Gilles Côté
365, rue Saint-Louis, C.P. 658
Joliette (Québec) J6E 7N3
450 756-0186
crel@crelanaudiere.ca
www.crelanaudiere.ca

» CRE Laurentides (15)

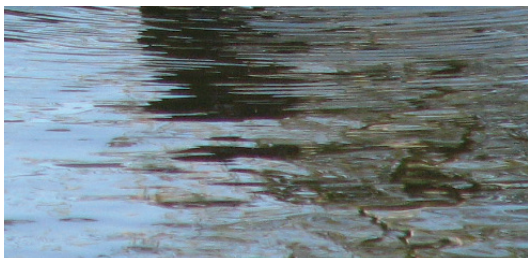
Présidence : Jacques Ruelland
Direction par intérim : Anne Léger
298, rue Labelle, bureau 100
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1
450 565-2987
info@crelaurentides.org
www.crelaurentides.org

» CRE Montérégie (16)

Présidence : Richard Marois
Direction : Gisèle Floc'h Rousselle
303, rue Duvernay
Beloil (Québec) J3G 5S8
450 446-0662
info@crem.qc.ca
www.crem.qc.ca

» CRE Centre-du-Québec (17)

Présidence : Paul-Yvon Julien
Direction : Isabelle Bonsant
255, rue Brock, bureau 409
Drummondville (Québec) J2C 1M5
819 475-1048
info@crecq.qc.ca
www.crecq.qc.ca



454, avenue Laurier Est
Montréal (Québec) H2J 1E7
Téléphone: 514 861.7022
Télécopieur: 514 861.8949
Courriel: info@rncreq.org
Site Internet: www.rncreq.org